

MIHARI

Milantana Harena and Ranomasina avy any Ifotony- Tambazotra Madagasikara

Mai 2020

ETUDE DES IMPACTS DU COVID-19 SUR LA PETITE PÊCHE A MADAGASCAR



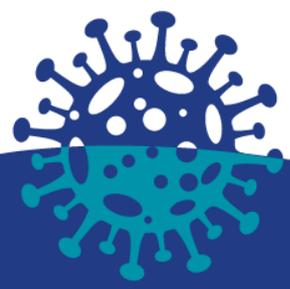


TABLE DES MATIÈRES

A. CONTEXTE	5
B. METHODOLOGIE	6
C. NIVEAU DE CONNAISSANCE DU COVID-19 PAR LES COMMUNAUTES	8
Canaux de réception des informations	8
Symptômes du COVID-19	8
Modes de transmission	9
Moyens de protection individuelle	9
Pratiques sanitaires des communautés de pêcheurs	11
D. IMPACTS SUR LA CHAINE DE VALEUR	12
Diminution de la quantité des produits vendus :	12
Diminution des prix de vente des produits	13
Diminution de l'activité des collecteurs/mareyeurs	13
E. IMPACT SUR LES ACTIVITES DE PECHE	14
F. IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES	15
Impact au niveau des activités quotidiennes	15
Diminution du revenu des ménages	16
Impact sur le budget familial	17
Autres impacts	18
Stratégie d'adaptation	18
G. ATTENTES ET CRAINTES	19
Crainte du COVID-19	19
Attentes	21
Crainte post-COVID-19	21
H. PERSPECTIVES D' ACTIONS	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des attentes des communautés	21
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nuage de mots sur les symptômes mentionnés par les petits pêcheurs enquêtés	7
Figure 2 : Canaux d'accès aux informations liées au COVID-19 selon la subdivision d'intervention du réseau MIHARI.	8
Figure 3 : Nuage de mots sur les symptômes mentionnés par les petits pêcheurs enquêtés	9
Figure 4 : Nuage de mots sur les moyens de prévention les plus connus des communautés	10
Figure 5 : Répartition des niveaux de contraintes par Région	11
Figure 6 : Changement des habitudes de pêche	15
Figure 7 : Facteur de changement sur les activités quotidiennes	16
Figure 8 : Facteurs de diminution des revenus	17
Figure 9 : Répartition des impacts sur le budget familial	18
Figure 10 : Stratégie d'adaptation des communautés	19
Figure 11 : Niveau de crainte du Coronavirus	20
Figure 12 : Analyse de la situation après la fin de la pandémie à Madagascar	21
Figure 13 : Schématisation du cercle vicieux de la vie des pêcheurs	23

ANNEXE

Annexe 1 : récapitulation des impacts du COVID-19 sur la filière pêche	25
--	----

A. CONTEXTE

Les communautés de pêcheurs de Madagascar font partie des populations les plus vulnérables au monde. Elles dépendent essentiellement de cette activité comme moyen de subsistance. Depuis 2003, le concept LMMA (Locally-Managed Marine Areas, ou AMGL - Aire Marine Gérée Localement), qui met les communautés côtières au cœur des mesures de gestion, a commencé à se développer à Madagascar. A l'initiative de ces gestionnaires de LMMA, le réseau MIHARI a été créé en 2012 dans le but notamment de représenter les voix des pêcheurs et renforcer leurs capacités en termes de gestion.

Outre la pauvreté, les pêcheurs traditionnels sont confrontés à plusieurs défis, tels que le manque de sécurisation d'accès aux ressources, le faible développement d'activités génératrices de revenus, ou encore l'accès au marché. A l'heure actuelle, ils font face à un nouveau défi : le COVID-19. En effet, depuis le 21 mars, Madagascar est en état d'urgence sanitaire et de nombreuses mesures ont été prises depuis, afin de limiter la propagation de la pandémie. Depuis, le réseau a été alerté par les communautés des répercussions et impacts socio-économiques du COVID-19 sur leur vie quotidienne.

Afin d'évaluer ces impacts, le réseau MIHARI, en collaboration avec ses organisations membres, appuyé par le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, a effectué des enquêtes auprès des communautés de pêcheurs et autres acteurs (collecteurs, Centre de Surveillance des Pêches, etc.). Ces enquêtes visent à disposer des informations de base sur :

- ✓ Les connaissances des communautés de pêcheurs sur le COVID-19 ;
- ✓ Les impacts de la pandémie sur le secteur pêche à Madagascar, pendant et après son passage.

La finalité de l'enquête est d'utiliser les informations recueillies pour guider et orienter les prochaines activités du Réseau et de toutes les parties prenantes de la petite pêche (ONG, réseau, MAEP, Opérateurs économiques...) mais également pour que des mesures adéquates soient proposées afin de garantir le bien-être des communautés de pêcheurs tout en assurant la gestion durable des ressources.

B. METHODOLOGIE

D'une manière générale, cette étude sur les impacts du COVID-19 a été basée sur des enquêtes tant dans la collecte d'information que dans la proposition des mesures d'atténuation qui en seront formulées. Les enquêtes ont été réalisées par l'équipe du secrétariat de MIHARI et ont ciblé :

Les membres de la structure de gouvernance du réseau (les cinq membres du Bureau National, et les membres des quatre structures régionales)

Les représentantes des femmes pêcheurs (bénéficiaires du programme "Fisherwomen Leadership Program" du réseau MIHARI)

D'autres parties prenantes de la petite pêche tels les collecteurs, les mareyeurs, les autorités régionales de la pêche (Centre de Surveillance des Pêches ou CSP, Service Régional de la Pêche et Aquaculture ou SRPA) et les staffs des organisations membres du réseau MIHARI.

Par ailleurs, afin de disposer du maximum d'information, les agents de terrain des organisations membres ont également contribué aux enquêtes en sélectionnant 3 à 5 représentants de pêcheurs dans chacun de leurs sites d'intervention.

Afin de respecter les mesures de barrières sanitaires, les entretiens ont été effectués uniquement par téléphone et ont duré entre 30 à 60 minutes. Ces enquêtes auprès des représentants des communautés ont été effectuées entre le 16 et le 28 avril 2020.

Echantillonnage

Pour que l'échantillonnage soit diversifié et représentatif, cinq questionnaires ont été élaborés selon les cibles :

- Le premier questionnaire est destiné aux représentants des communautés de pêcheurs ;
- Le deuxième aux staffs des organisations partenaires ;
- Le troisième aux collecteurs/mareyeurs ;
- Le quatrième aux Centre de Surveillance des Pêches (CSP) ; et
- Le dernier aux Service Régional de la Pêche et Aquaculture (SRPA).

Les régions d'intervention du réseau MIHARI ont aussi été choisies comme zones cibles de l'enquête.

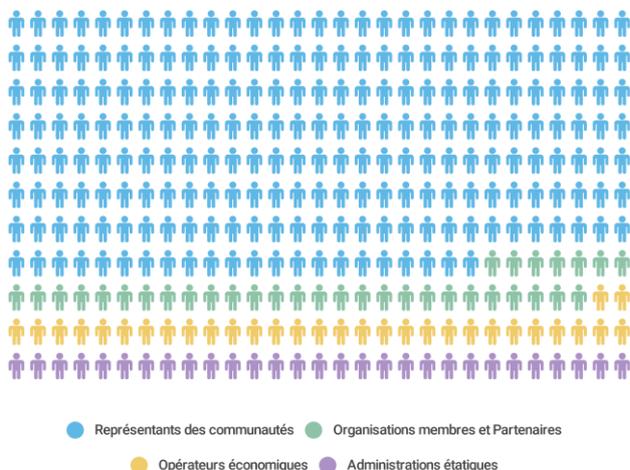


Figure 1: Nuage de mots sur les symptômes mentionnés par les petits pêcheurs enquêtés

Au total, 79 représentants de communautés ont été enquêtés dont 19 femmes et qui se répartissent sur cinq zones géographiques d'intervention du réseau MIHARI : 21 dans le Nord-Ouest, 22 dans le Sud, 20 dans le Moyen-Ouest et 15 dans le Nord-Est. Au niveau des opérateurs économiques, parmi les 11 personnes enquêtées, 7 d'entre eux sont des collecteurs et 4 sont mareyeurs. Enfin, 4 représentants de Centre de Surveillance des Pêches (CSP) et 6 des Services Régionaux de la Pêche et Aquaculture (CSRPA) permettent d'avoir 10 représentants des autorités dans le cadre de l'enquête.

Limite de l'étude

Trois facteurs présentent une limite aux données présentées dans ces résultats :

- Respect des mesures sanitaires : vu le contexte lié au COVID-19, toutes les enquêtes ont été réalisées à distance via des appels téléphoniques. Les communautés dans les zones très enclavées, hors des zones de couverture des réseaux téléphoniques, n'ont pas pu être jointes.
- Appartenance à une LMMA : les pêcheurs regroupés en LMMA, sont les premiers concernés par l'enquête menée. Les petits pêcheurs non structurés en LMMA n'ont pas participé à la présente étude.
- Le temps imparti : en raison du contexte sanitaire, la période de réalisation de l'enquête ne correspondait pas aux calendriers d'interventions sur terrain de certaines organisations membres, d'activités de quelques opérateurs économiques (collecteurs, mareyeurs) ou encore à la disponibilité des représentants des administrateurs étatiques (CSP/SRPA).

C. NIVEAU DE CONNAISSANCE DU COVID-19 PAR LES COMMUNAUTES

Canaux de réception des informations

89% des représentants des communautés enquêtées ont affirmé que des activités de sensibilisation sur le COVID-19 ont été menées dans leur village. 80 % des enquêtés s'informent sur la pandémie via la radio. Les proportions d'utilisation des autres moyens de communication sont illustrées dans le graphique ci-dessous. De nouveaux canaux comme les réseaux sociaux dont Facebook sont des sources d'information des communautés de pêcheurs.

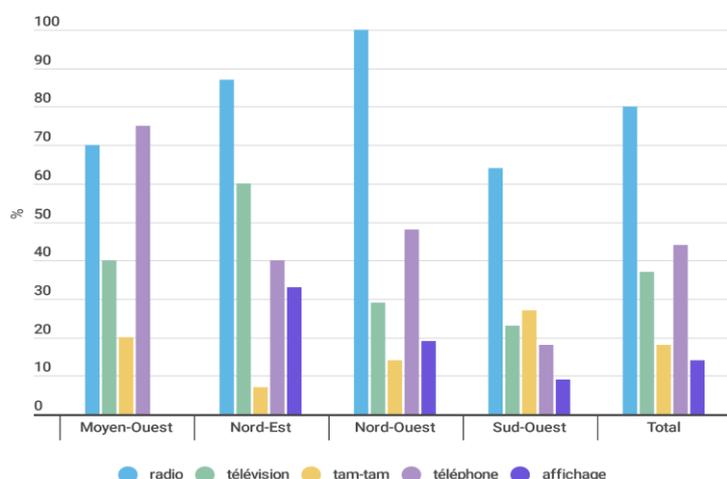


Figure 2 : Canaux d'accès aux informations liées au COVID-19 selon la subdivision d'intervention du réseau MIHARI.

Symptômes du COVID-19

Concernant le niveau de connaissance des communautés des divers symptômes, plus de 75% des communautés interrogées connaissent au moins un symptôme de la pandémie de COVID-19. Plus de la moitié ont cité au moins trois symptômes.

Les symptômes les plus fréquemment évoqués lors des entretiens sont représentés dans ce nuage de mots :



Gêne respiratoire

Toux

Fièvre

Autres

Fatigue

Maux de gorge

Figure 3 : Nuage de mots sur les symptômes mentionnés par les petits pêcheurs enquêtés

Plus précisément :

- ✓ 11 % des personnes enquêtées ont cité un (1) seul symptôme ;
- ✓ Ceux qui ont énoncé deux (2) symptômes représentent 31 % de la taille de l'échantillon ;
- ✓ 38 % des pêcheurs questionnés ont déclaré trois (3) symptômes ; et
- ✓ 20 % des communautés ont listé plus de quatre (4) symptômes.

Modes de transmission

L'analyse des informations obtenues lors de l'enquête démontre une bonne compréhension du mode de transmission du virus par la majorité des personnes enquêtées.

- 43% considère que le COVID-19 se transmet via des postillons
- 43% considère que le non-respect de la distance physique d'au moins 1 m accélère la transmission locale
- 41% évalue que le risque de contamination est amplifié par le contact physique
- 13% de l'échantillon considère que la transmission est possible à travers des objets communs contaminés.

Moyens de protection individuelle

Les différents moyens de préventions et gestes barrières connus des représentants des communautés sont représentés dans ce nuage de mots.



Distanciation physique
Porter un masque
Se laver les mains
Tousser dans le pli du coude
Eviter les poignées de main
Autres

Figure 4 : Nuage de mots sur les moyens de prévention les plus connus des communautés

- Pour les communautés de pêcheurs, la première mesure de prévention face au COVID-19 est le lavage régulier des mains à l'eau et au savon. 80% des personnes enquêtées ont mentionné cette mesure. Toutefois, la mise en pratique de cette mesure reste problématique pour certaines communautés soit par manque d'habitude, soit par non accès à l'eau.
- Après le lavage de main, arrive le geste de toux dans le pli du coude et le port du masque.
- Garder une distance d'au moins 1 mètre n'arrive qu'en quatrième position des gestes barrières évoqués.

Les autres mesures évoquées par les représentants de communautés enquêtées figurent :

- Le respect d'une bonne hygiène ;
- L'alimentation saine ;
- La désinfection systématique de tous les objets après chaque sortie.

N.B.:

- *37% des interviewés mentionnent que le lavage régulier des mains est un geste courant. Il est devenu une habitude au sein des communautés, notamment grâce aux appuis et sensibilisations des différentes organisations partenaires, bien avant la pandémie. Ainsi, cette approche de longue date a multiplié la disponibilité des dispositifs de lavage de mains (DLM).*
- *63% des participants mentionnent que la mise en application du lavage de mains pose problème dans certaines régions.*

Parmi cet échantillon, 40% déclare que c'est dû à un manque de moyens. S'acheter du savon est hors de prix.

23% des personnes interrogées avancent les arguments suivants comme limites à la mise en pratique du lavage de main avec du savon, les causes sont multiples :

- ✓ Non accès à une source d'eau ;
- ✓ L'habitude et le manque de sensibilisation : les communautés ne sont pas habituées à cette pratique, beaucoup d'entre elles ne sont pas encore convaincues de l'importance du lavage régulier des mains à l'eau et au savon ;
- ✓ L'usage du savon : dans différentes régions, les savons sont destinés uniquement à la lessive ou pour la vaisselle.

Selon les recommandations de l'OMS dans sa stratégie COVID-19, le ralentissement de la transmission de la COVID-19 et la protection des communautés nécessitent la participation de tous les membres des communautés à risque et touchées afin de prévenir l'infection et la transmission. L'enquête menée a porté également sur l'évaluation de la capacité des communautés à adopter des mesures de protection individuelle, telles que le lavage des mains et le respect des règles d'hygiène.

Selon la figure suivante, des différences peuvent être perçues au niveau de chaque région sur les difficultés rencontrées dans l'adoption des gestes barrières pour limiter la propagation du COVID-19.

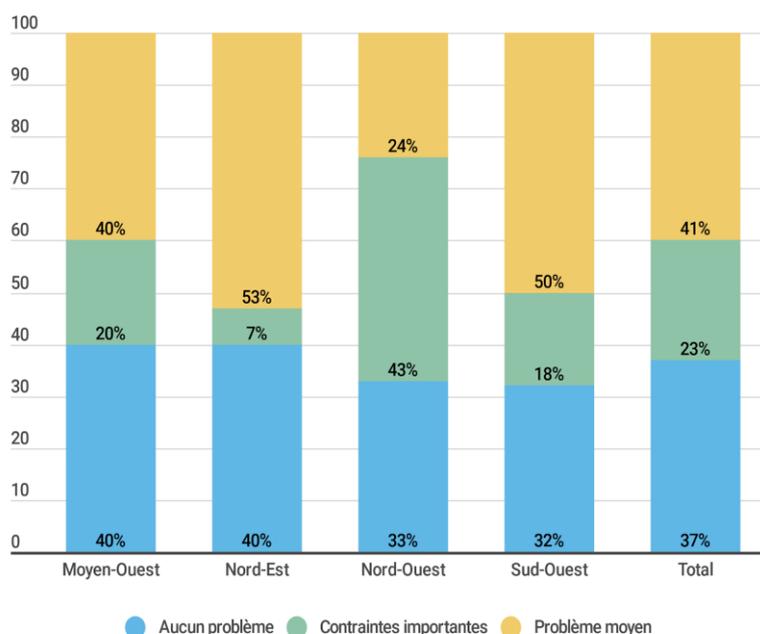


Figure 5 : Répartition des niveaux de contraintes par Région

Pour la région Nord-Ouest, la mise en pratique de ces gestes rencontre de fortes contraintes par rapport aux autres régions à cause du manque de points d'eau et l'insuffisance de sensibilisations auprès des villages de pêcheurs. Pour les autres régions, les problèmes sont souvent modérés.

Pratiques sanitaires des communautés de pêcheurs

La vitesse et l'ampleur de la propagation du COVID-19 ont saturé même les systèmes de santé les plus résilients au monde. La connaissance des habitudes en termes de santé et bien-être des

communautés de pêcheurs est importante dans cette enquête pour évaluer les risques liés à la pandémie du Coronavirus 2019.

- 90% des ménages enquêtés déclarent consulter un médecin en cas de problèmes de santé. Toutefois, selon le degré de gravité de la maladie : 13% de l'échantillon avoue pratiquer l'automédication. Dans les zones disposant des Agents Communautaires (AC), les communautés consultent ces derniers avant d'aller dans un CSB II. Sinon, elles vont directement vers les CSB II, en cas d'inefficacité d'une automédication préalable. Par ailleurs, 15% des représentants des communautés enquêtées pratiquent toujours la médecine traditionnelle.
- Si la maladie s'aggrave et nécessite une évacuation vers un CSB II ou un hôpital à proximité, les déplacements se font en général à pied pour 46% des représentants des communautés pêcheurs, 42 % en pirogue, et moins de 20% respectivement par d'autres moyens de transport comme la voiture, la charrette, la moto et les pousse-pousse/bajaj. Toutefois, les résultats ont pu démontrer les spécificités de chaque région. Dans les régions comme Moyen-Ouest et Nord-Ouest, la pirogue est la plus utilisée respectivement par 75% et 57% des communautés de pêcheurs. Pour la région Nord-Est, les déplacements en moto sont parmi les moyens d'évacuation sanitaire les plus pratiques, pour 40% des communautés pêcheurs, juste après le déplacement à pied.

D. IMPACTS SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

Selon les enquêtes, les conséquences de la pandémie sur la chaîne de valeur peuvent être classées en 3 catégories :

Diminution de la quantité des produits vendus :

62% des ménages ont rencontré des problèmes de commercialisation de leurs produits. Les demandes ont diminué à cause de la fermeture des hôtels et l'arrêt provisoire des collecteurs, liés à la restriction des circulations. Les petits pêcheurs constatent alors un manque de débouchés de leurs produits à cause des faits suivants :

- ✓ Diminution du nombre de collecteurs et mareyeurs en activité (ralentissement de leurs activités pour certains et arrêt provisoire pour d'autres) selon 77% des pêcheurs ;
- ✓ Baisse de la fréquence de collecte des opérateurs selon 8% des pêcheurs ;
- ✓ Diminution des investissements des collecteurs due à la baisse des revenus, selon 5% des ménages enquêtés.

Ces proportions montrent en effet le rôle important joué par les opérateurs dans la commercialisation des produits. L'écoulement des produits des petits pêcheurs sont largement tributaires des collecteurs/mareyeurs. Dans la région Moyen-Ouest, et plus précisément dans les communes de Tsimafana, District de Belo sur Tsiribihina et d'Amipasimandroro, District de Maintirano, aucun mareyeur ni collecteur n'est venu s'approvisionner depuis le début du confinement, ce qui a créé une surabondance des produits sur les marchés locaux. Pour la région Nord-Ouest, un grand

nombre de grands collecteurs/exportateurs a suspendu leurs activités dès le début du confinement tandis que les mareyeurs et collecteurs indépendants locaux continuent la collecte en quantité limitée, afin d'approvisionner les marchés locaux.

Diminution des prix de vente des produits

Selon 42% des ménages, la mise en confinement partiel de certaines régions (Analamanga, Atsinanana, Matsiatra Ambony) dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire a provoqué une dépréciation des produits. Les prix de vente des produits halieutiques ont diminué d'au moins 50% dans toutes les régions de Madagascar. Et d'après les collecteurs-exportateurs et mareyeurs enquêtés, les causes de cette baisse de prix sont la diminution de la demande et la restriction du transport des produits vers le marché tant local qu'international (exportation). Le coût et moyen de stockage des produits présentent également des contraintes majeures auprès des collecteurs. Ces derniers préfèrent ainsi vendre leurs produits à bas prix pour pouvoir les écouler. Au niveau des marchés locaux, les communautés font face à une abondance en quantités à cause de la diminution des produits achetées par les collecteurs. Cela entraîne automatiquement une diminution des prix au niveau des fournisseurs (petits pêcheurs), suivant la loi de l'offre et de la demande.

Diminution de l'activité des collecteurs/mareyeurs

Cette situation a été évoquée par 38% des représentants de communautés enquêtées. En effet, certains collecteurs comme COPEFRITO et MUREX International dans le Sud-Ouest, ainsi que la Société de Pêche de Sainte-Marie (SPSM) ont carrément suspendu temporairement leurs activités. Un autre problème a été également évoqué au niveau de la région Boeny et Sofia. A cause du confinement, les administrations étatiques sont en service minimum. Ceci a entraîné un retard dans la délivrance des permis de collecte, des cartes mareyeurs et celles des pêcheurs.

Collecteurs/exportateurs : l'ensemble de leur clientèle se trouve essentiellement en Europe, en Asie ou encore dans l'Océan Indien. Du fait du confinement, les commandes ont fortement diminué, voire annulées. D'un autre côté, les différents confinements à travers le monde occasionnent des irrégularités de passage des bateaux afin d'assurer l'acheminement des produits. En outre, les aires de stockage de ces opérateurs se sont remplies très rapidement, limitant ainsi leur capacité de collecte. De ce fait, ces grandes sociétés sont obligées de prendre des décisions qui diffèrent les unes des autres :

- ✓ Certaines optent pour le chômage technique et arrêtent la collecte par faute de commande ;
- ✓ D'autres baissent le prix et limitent les zones de collecte, en se concentrant essentiellement sur les zones les plus proches. La fréquence et la quantité des collectes dépendent alors de la capacité de stockage de chaque société, et du temps d'écoulement des produits ;
- ✓ Mareyeurs : les produits collectés sont destinés aux grandes sociétés ainsi qu'à la vente sur le marché local. Ces derniers mois, leurs activités ont largement baissé du fait des 4 facteurs suivants :
 - Les grandes sociétés ne prennent plus autant de produits que d'habitude, comme mentionné précédemment ;

- Le confinement a entraîné des changements de prix et de consommation au niveau des marchés des villes, et le temps d'écoulement des produits a également été impacté ;
- Le pouvoir d'achat de la population locale est très faible même si les produits de pêche restent parmi les nécessités des villageois. Les mareyeurs aux environs de Maroantsetra assurent uniquement l'approvisionnement du marché local. Ces mareyeurs ne se plaignent pas en général des impacts du COVID-19, sauf sur les changements du pouvoir d'achat des consommateurs ;
- L'acheminement des produits pose également problème. Du fait de la limitation ou de la restriction de la circulation, ces opérateurs peinent à expédier leurs produits vers d'autres zones.

E. IMPACT SUR LES ACTIVITES DE PECHE

- 66% des pêcheurs interrogés ressentent que l'existence de la pandémie de COVID-19 n'affecte pas leurs activités de pêche car les quantités de poissons récoltées à chaque sortie de pêche ne sont pas vraiment impactées. Pour les autres pêcheurs, ce sont la fréquence de pêche et les horaires de pêche qui ont été perturbés.
- La diminution de la fréquence de pêche a été évoquée par 81% des ménages qui ont constaté des changements au niveau des activités de pêche puisque les collecteurs/mareyeurs ont diminué les quantités achetées, entraînant une abondance des produits halieutiques sur le marché local.
- Avant l'état d'urgence sanitaire, la fréquence de pêche hebdomadaire était de 4 à 5 jours, elle est désormais 3 à 4 jours par semaine. Face à ce problème d'écoulement des produits, la pêche commerciale s'est transformée progressivement en pêche de subsistance. En effet à cause de la diminution du revenu monétaire, les pêcheurs ont recours au troc en échangeant les poissons contre les PPN ou riz. La quantité de poissons consommée par les pêcheurs a également augmenté pour compenser le manque de nourritures au sein des ménages.
- A cause du couvre-feu imposé par l'état d'urgence sanitaire, 11% des pêcheurs qui sont impactés au niveau de l'activité pêche ont mentionné le changement de l'horaire de pêche puisque les pêches nocturnes ne sont plus autorisées.

La diminution de l'effort de pêche se traduit par une diminution de la fréquence et de la destination des produits. Certains pêcheurs ont migré vers des pêches spécifiques et ciblent uniquement certaines espèces qui sont encore collectées. A titre indicatif, de nombreux pêcheurs ont arrêté de pêcher les crabes du fait qu'il y a moins d'acheteur et qu'il est difficile de les conserver.

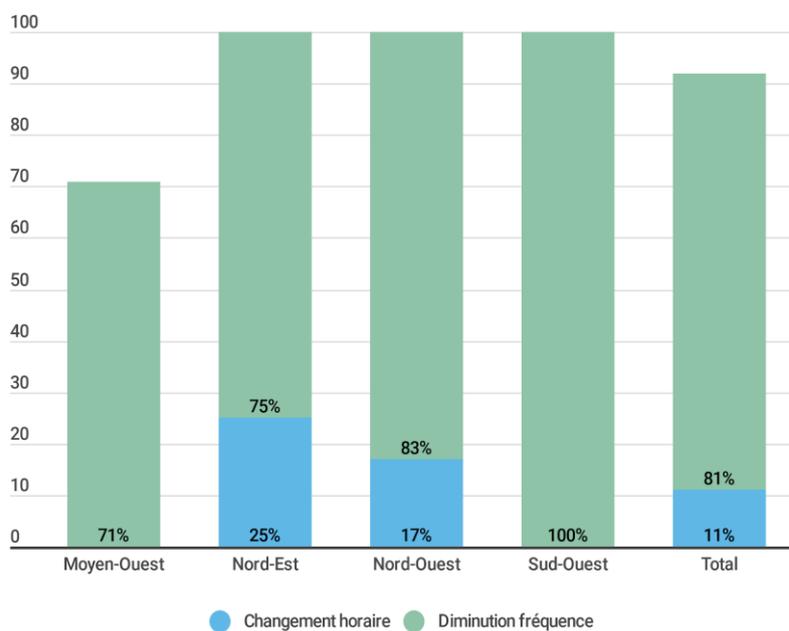


Figure 6 : Changement des habitudes de pêche

F. IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

Impact au niveau des activités quotidiennes

Selon les enquêtes effectuées au niveau des communautés, 95% des ménages se disent être en difficulté à cause du Coronavirus 2019. D'après eux, les facteurs qui affectent les activités de subsistance sont multiples mais les plus cités durant l'enquête sont résumés dans le graphe ci-après :

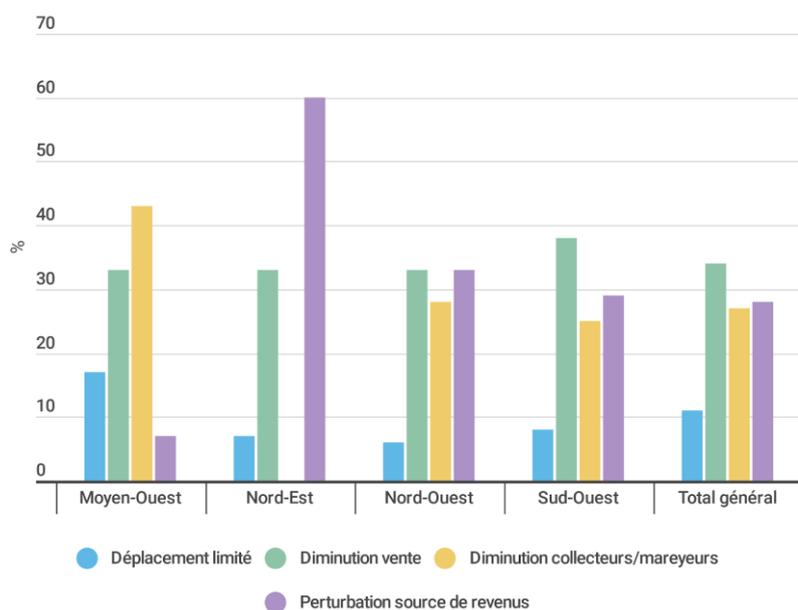


Figure 7 : Facteur de changement sur les activités quotidiennes

- Au niveau régional, la diminution de la vente est la plus impactée dans la zone Sud-Ouest avec un taux de 50%. Pour la zone Moyen-Ouest, le COVID-19 a provoqué le ralentissement de l'activité des collecteurs/mareyeurs selon 68% des ménages enquêtés. Pour la zone Nord-Est, la conséquence la plus évoquée par 68% des ménages ruraux est la perturbation des activités source de revenus. Pour le Nord-Ouest, la perturbation des revenus au niveau des petits pêcheurs est en corrélation avec la diminution de vente, représentant les réponses de 48% des ménages.

Pour l'analyse selon le genre, la perturbation des activités source de revenus a obtenu le taux le plus élevé pour les hommes (49%) tandis que pour les femmes ce fut la diminution de vente (67%).

Diminution du revenu des ménages

Presque la totalité des ménages enquêtés ont déclaré une baisse de leur revenu pendant la période de confinement. Les raisons sont multiples d'après les ménages des petits pêcheurs :

- ✓ Diminution de la quantité de poissons vendus (62 %) ;
- ✓ Diminution du prix de vente des poissons sur le marché (42%) ;
- ✓ Manque d'alternatives comme source de revenu (13%).

Cependant pour la zone Sud-Ouest, c'est la diminution du prix de vente est le premier facteur qui influence le revenu des ménages.

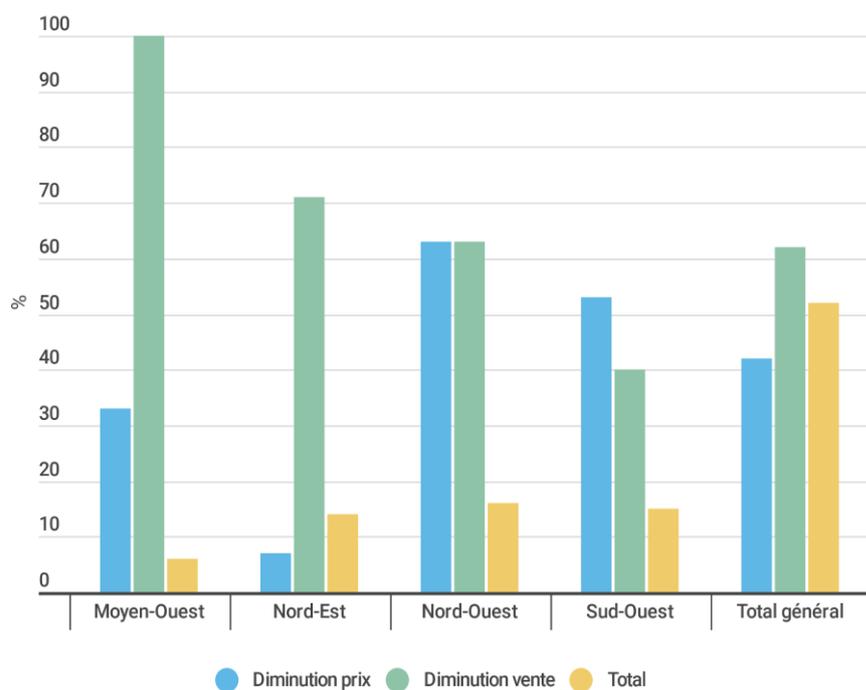


Figure 8 : Facteurs de diminution des revenus

Impact sur le budget familial

Le COVID-19 a également impacté le budget des ménages enquêtés. 87% des ménages ont affirmé qu'ils dépensent plus que d'habitude malgré la baisse de leur revenu à cause de l'inflation de prix pour certains PPN. 27% des ménages ont dû également effectuer des prêts et seulement 10% des ménages arrivent à épargner pendant la période d'état d'urgence sanitaire.

Selon le graphe ci-dessous, seuls les ménages dans la zone Nord-Est n'ont pas eu recours à l'endettement contrairement aux communautés dans le Sud-Ouest (47%) avec un taux (47%) supérieur à la moyenne (27%).

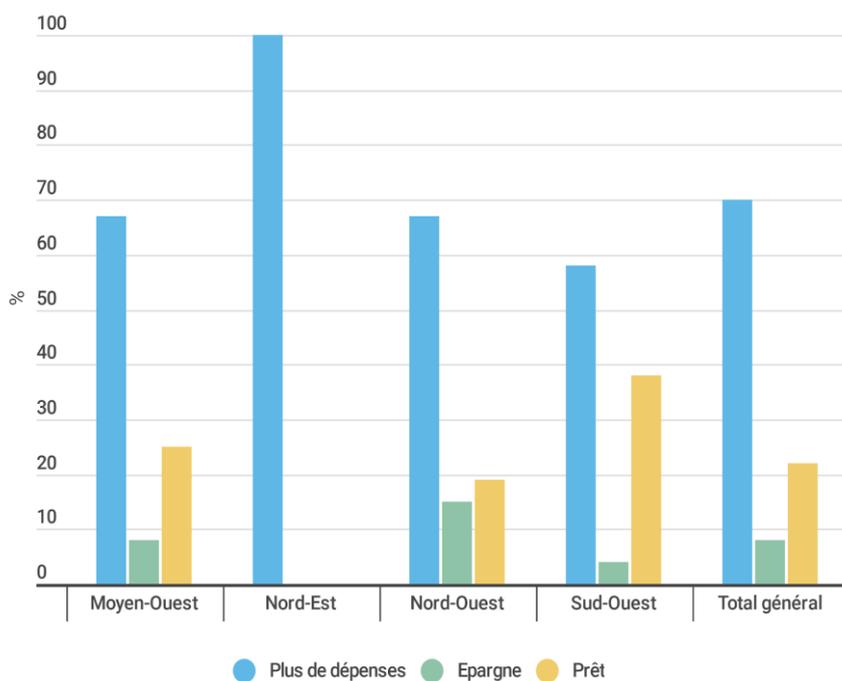


Figure 9 : Répartition des impacts sur le budget familial

Autres impacts

Les personnes enquêtées ont soulevé d'autres impacts du COVID-19 :

- ✓ Une légère augmentation du nombre d'infractions : coupe de mangroves, plongées nocturnes (cas de Nosy Faly dans la zone Nord-Ouest), ou encore l'utilisation de filet moustiquaire (Nord-Est) ;
- ✓ Migrations des personnes fuyant le manque d'activités et la pression des grandes villes. Elles campent aux alentours des Aires protégées et enfreignent la loi (cas de Nosy Faly dans la zone Nord-Ouest) ;
- ✓ Le retour au troc (PPN contre poissons) et la vente des biens / produits à crédit ;
- ✓ La recrudescence de l'insécurité sociale ; et
- ✓ L'augmentation du prix des PPN, notamment le riz (800Ar/gobelet) dans certains villages.

Stratégie d'adaptation

Face aux impacts du coronavirus, chaque ménage a adopté sa propre stratégie d'adaptation :

- ✓ 44% des ménages ont effectué des provisions ;
- ✓ 52% ont respecté le confinement ;
- ✓ 37% ont dû recourir à la vente de leurs avoirs pour subvenir à leur besoin ;
- ✓ 22% ont adopté d'autres stratégies notamment le troc ou diminution des dépenses.

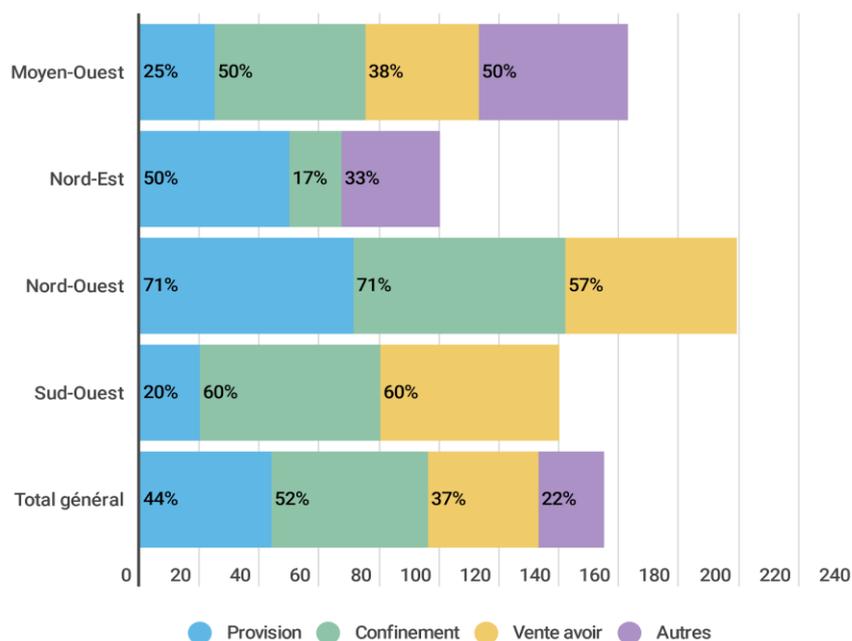


Figure 10 : Stratégie d'adaptation des communautés

G.ATTENTES ET CRAINTES

Crainte du COVID-19

Tous les ménages enquêtés n'ont pas le même niveau de crainte du virus COVID-19 mais la majorité éprouve une forte crainte (59%).

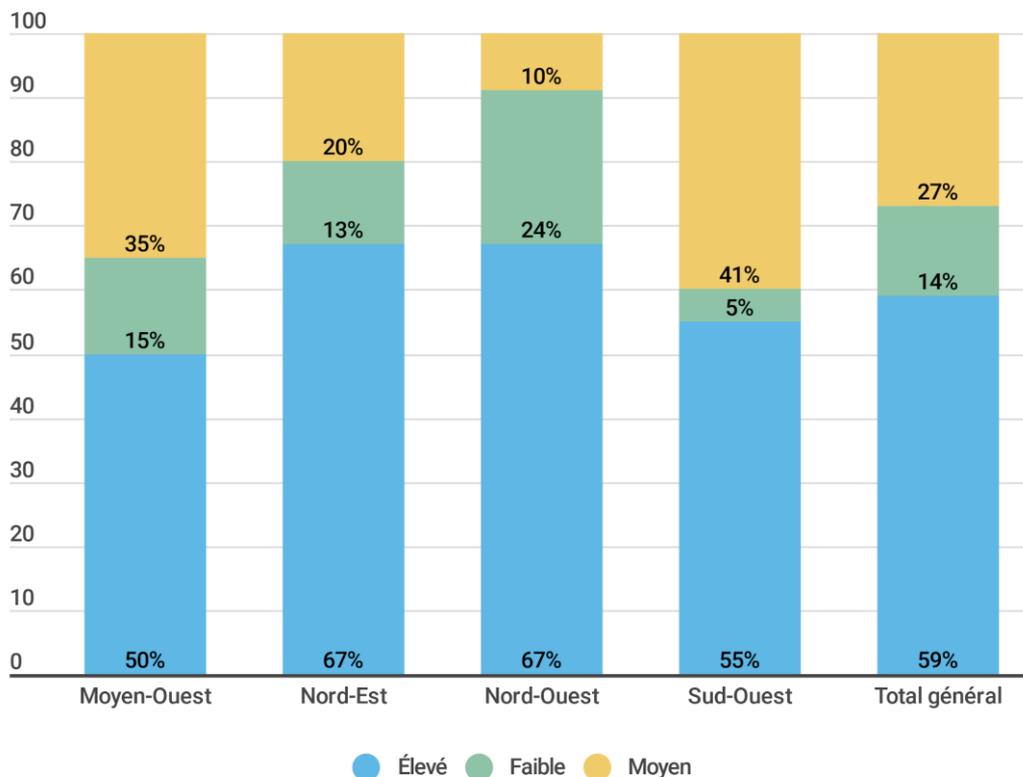


Figure 11: Niveau de crainte du Coronavirus

Les explications données de ces craintes étant les suivantes :

- ✓ Crainte faible du COVID-19 : les conditions climatiques de leur village (chaleur) ne permettent pas le développement de la maladie, aucun cas n'a été recensé dans leur emplacement, aucun décès au niveau national, le COVID-19 étant invisible il ne leur sert à rien de paniquer contre un ennemi auquel on ne peut faire face ;
- ✓ Crainte moyenne du COVID-19 : les mêmes arguments sont aussi mentionnés par ces groupes de personne ; toutefois, ils reconnaissent la menace réelle du virus et essaient de s'en protéger. Enfin, le nombre de cas guéris ajouté à la disponibilité des pharmacopées traditionnelles leur donne plus d'assurance pour la résilience ;
- ✓ Crainte élevée du COVID-19 : ce sentiment est causé en premier lieu par le nombre de personnes décédées à travers le monde communiqué sur les différents médias. Ensuite, l'indisponibilité des traitements efficaces contre la pandémie renforce leur crainte. Enfin, cette appréciation est causée par l'accessibilité de la zone ainsi que la disponibilité des soins nécessaires. En effet, la plupart de ces villages ne disposent pas d'infrastructures sanitaires (CSB) et pour ceux qui en possèdent, les médicaments ne sont toujours pas forcément disponibles. De plus, il leur faut voyager à pirogue ou en charrette pendant une durée significative avant de pouvoir bénéficier des soins appropriés dans le cas d'une contamination.

Attentes

Les attentes et besoins de la part des communautés (actuel et post-pandémie) sont les suivants :

Tableau 1: Répartition des attentes des communautés

Besoin	Valeur (%)
Don PPN et vivres	67%
Redynamisation de la filière pêche	32%
Appui technico-financier	27%
Appui sanitaire	19%
AGR	8%

Par suite de ce tableau, 67% des interviewés ont mentionnés parmi leur réponse des besoins en vivres et PPN (Riz, sucre, sel, huile...). 32% affirment que la redynamisation de la filière est le besoin fondamental, se traduisant par une régulation des prix, des propositions de débouchés, et une facilitation des procédures de commercialisation des produits. 27% des réponses ont mentionné le besoin d'appui technique et financier à travers la mise en place des points de ventes des matériaux de pêche accessible aux pêcheurs, la dotation d'engins, ou encore la mise en place des centres de stockage (type chambre froide). Les appuis sanitaires, tel les savons, caches bouches, médicaments... ont été mentionnés par 27% des personnes enquêtées afin de renforcer leur défense face à la pandémie. Enfin, seulement 8% des personnes enquêtées ont mentionnés les besoins d'activités génératrices de revenus tel que l'aquaculture, la transformation de produits ainsi que la diversification des débouchés.

Crainte post-COVID-19

Après la stabilité de la situation du COVID-19 à Madagascar, les avis des pêcheurs divergent sur les impacts potentiels.

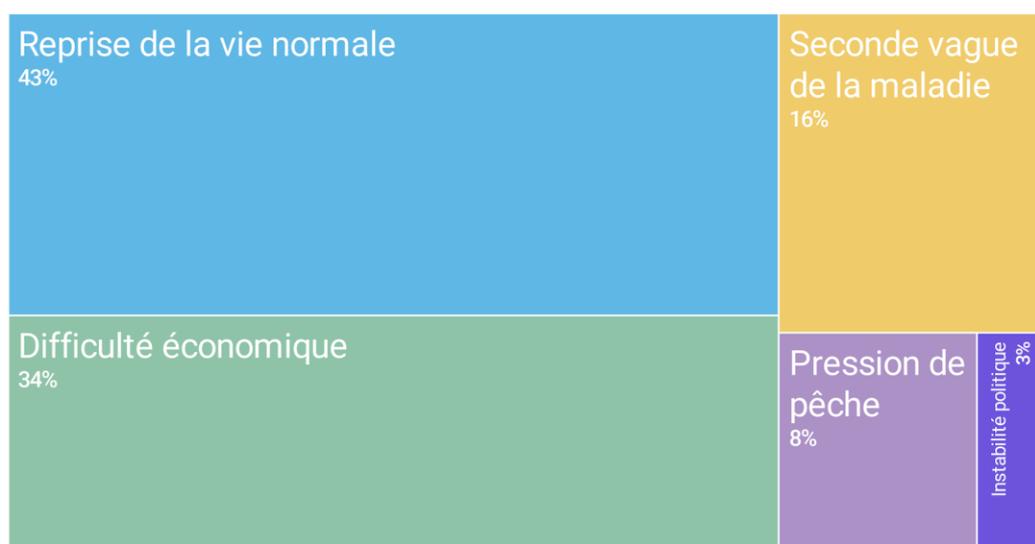


Figure 12: Analyse de la situation après la fin de la pandémie à Madagascar

43% des personnes enquêtées se préparent à un retour à la normale, les difficultés actuelles étant les conséquences des mesures découlant de l'état d'urgence sanitaire et de la mise en confinement de certaines régions.

- 34% pensent que les difficultés rencontrées vont s'étendre au-delà de l'après COVID-19 actuellement, les ventes et les revenus reposant surtout sur les activités des grands collecteurs. Les pêcheurs aux environs de Maroantsetra et Vohemar n'attendent que la saison de la vanille pour augmenter les pouvoirs d'achats des consommateurs. Aussi, malgré une fin de la pandémie à Madagascar, les activités des opérateurs, principalement axées sur l'exportation des produits dépendent des offres au niveau international et de ce fait, dépendent de la stabilité internationale. A cet effet, certains opérateurs ont même mentionné que leurs activités reviendront à la normale seulement vers le mois d'octobre, renforçant ainsi l'avis des communautés.
- 8% des interviewés craignent l'augmentation des pressions sur la pêche : en effet, dès la stabilité du contexte national, les mareyeurs reprendront leurs activités normales et les pêcheurs auront tendance à récupérer leur manque à gagner pendant le confinement et ainsi rembourser leurs dettes.
- D'autres ont des craintes spécifiques : une autre vague de contamination (16%) et une potentielle instabilité politique (8%)

Ces différents résultats ont montré les impacts actuels de la pandémie de coronavirus sur les communautés de pêcheurs à Madagascar. Toutefois, il est important de stipuler que la majorité des pêcheurs ont des inquiétudes centrées sur le court terme (survie) et ne sont pas conscient de la durabilité, comme le témoignent les besoins, dont plus de la moitié sont axés sur des vivres et une toute petite partie sur des alternatives. Cette perception risque d'influencer un comportement non durable (engins de pêche destructifs, non-respect des réserves, etc.) pouvant persister sur le long terme.

Les communautés de pêcheurs sont souvent confrontées à différentes crises et situations (les aléas climatiques, les périodes de fermetures) qui les exposent à diverses difficultés et les rendent encore plus vulnérables.

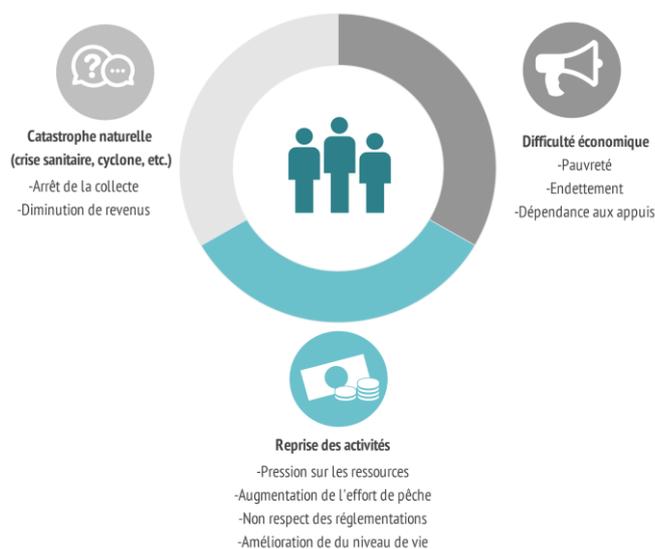


Figure 13 : Schématisation du cercle vicieux de la vie des pêcheurs

H. PERSPECTIVES D' ACTIONS

Au vu des résultats des enquêtes menées, plusieurs actions sont recommandées pour toutes les parties prenantes du secteur pêche (MAEP, les organisations intervenant dans la conservation marine et côtière, le Réseau MIHARI, les Opérateurs économiques). Ces actions ont pour but :

- ✓ D'apporter un appui face aux difficultés rencontrées par ces communautés actuellement ;
- ✓ De renforcer la résilience de ces communautés face aux aléas climatiques ou sanitaire actuels et futurs ;
- ✓ D'assurer la gestion durable des ressources halieutiques tout en considérant les retombées socio-économiques viables aux pêcheurs.

Ainsi, il a été proposé d'orienter les perspectives sur le court, moyen et long terme.

A court terme, les actions devront être axées sur la réponse aux urgences socio-économiques (PPN, problème d'évacuation de produits, etc. En outre, il est aussi envisageable de :

- ✓ Créer une commission technique COVID-19 qui va définir un plan d'action pour le renforcement de la résilience de ces communautés ;
- ✓ Organiser une réunion entre le MAEP, les organisations membres de MIHARI et autres parties prenantes (le réseau Santé Population Environnement ou SPE ; le projet USAID Hay tao ; le Ministère de la santé publique ; le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme ; collecteurs, etc.) afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour la conception d'une feuille de route ;

- ✓ Élaborer et diffuser une communication conjointe adressée aux communautés de pêcheurs (écrite, radio, etc.) afin de les reconforter en cette période ;
- ✓ Mettre en place de centre d'achats/points d'accès aux matériels de pêche légaux à proximité des petits pêcheurs en collaboration avec le MAEP.

Sur le **moyen terme**, les actions pourront se focaliser sur le partage de bonnes pratiques pour faire face aux aléas environnementaux/sanitaires ; parmi cela : la gestion budgétaire, les systèmes d'épargne (à l'instar de l'initiative Association Villageoise d'Epargne et de Crédit ou AVEC-VOAMAMI), les activités génératrices de revenus (transformation de poisson, algoculture, pisciculture, etc.)

Sur le **long terme**, la piste d'action adéquate est la création d'une brigade mixte ou comité de vigilance pour le contrôle de prix et circulation des produits.

Cette liste de recommandations et perspective d'actions est non exhaustive. Les échanges et la mobilisation avec les autres parties prenantes vont permettre de riposter efficacement aux répercussions du COVID-19, documenter les leçons apprises pour anticiper les crises futures et bâtir des communautés plus résilientes.

Annexe 1: récapitulation des impacts du COVID-19 sur la filière pêche

